

Plan Climat

Air Énergie Territorial 24

BILAN MI-PARCOURS 2021-2024





Edito

La Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir et l'ensemble de ses communes sont depuis longtemps engagées pour réduire l'impact de leurs projets sur le climat et l'environnement.

Cette volonté s'est traduite par la mise en œuvre de démarches structurantes telles que l'Agenda 21, l'obtention du label Territoire à Énergie Positive, et l'élaboration de notre PCAET, adopté en avril 2021. Celui-ci est bien plus qu'une obligation réglementaire : c'est un véritable programme d'action territorial, porté par la collectivité et co-construit avec l'ensemble de nos partenaires - publics, privés, professionnels, institutionnels et associatifs - pour répondre collectivement aux défis climatiques.

Cette brochure, à mi-parcours, est une synthèse des principales actions menées et des résultats obtenus depuis 2021. Pour aller plus loin, je vous invite à consulter le rapport d'évaluation complet, disponible à la Communauté de communes et en ligne.

Les premiers résultats sont encourageants : ils traduisent une dynamique collective que nous devons saluer. Mais il reste encore beaucoup à faire. Nous devons poursuivre nos efforts, renforcer nos partenariats et accélérer la transition pour atteindre nos objectifs d'ici 2030. Il en va de la qualité de vie que nous léguerons à nos enfants et petits-enfants.

Jean-Jacques de PERETTI,

Président de la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir



Introduction

P. 3

Le Bilan à mi-parcours Une démarche collective

Dynamique territoriale

P. 4-5

Emissions de gaz à effet de serre Consommation énergétique Nos avancements depuis 2015

Nos actions

P. 6-7

Bilan des actions Réduire l'impact des bâtiments Mobilité Aménagement et énergies Ressources naturelles Transition énergétique

Communiquer et concerter





Plan Climat

Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir

1 avenue du Périgord 24200 SARLAT-LA-CANEDA Document réalisé par le Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne - Création et réalisation : Florine Frogé, chargée de communication SDE 24 - Informations : Service Urbanisme et Aménagement de l'espace de la CC Sarlat-Périgord Noir - Crédit photo : Office de Tousrime Sarlat-Périgord Noir.

Introduction



Le Bilan à mi-parcours

Les intercommunalités sont missionnées par l'État pour l'élaboration de Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET).

La Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir s'est engagée volontairement dans l'élaboration de son PCAET afin de concrétiser l'engagement du territoire pour la transition énergétique et environnementale dans une démarche cohérente, concertée et ambitieuse.

Un plan climat est un outil de planification de la transition écologique qui doit territorialiser les ambitions de la SNBC (Stratégie Nationale bas Carbone) à l'échelle locale et s'inscrire en compatibilité avec le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement durable et d'égalité des territoires) de la région Nouvelle-Aquitaine.

Un plan climat s'articule autour d'une stratégie de transition de long terme (2030/2050) dont un plan d'action vient renforcer sa mise en œuvre sur une **période de 6 ans** à compter de son approbation.

Le cadre réglementaire prévoit que la collectivité évalue son action au bout de 3 années sous la forme d'un rapport de **bilan à mi-parcours**.

Cette étape doit évaluer l'avancement de la collectivité dans l'atteinte des ambitions de sa stratégie et apprécier les **dynamiques du territoire** à la transition écologique.

Au-delà de concrétiser le suivi continu du PCAET, le bilan à mi-parcours est aussi l'occasion d'identifier les freins et leviers à la réussite de la mise en œuvre du **plan d'actions**.

Une démarche collective



L'élaboration et la mise en œuvre du Plan Climat s'inscrivent dans une démarche collective initiée par le Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne (SDE 24), qui rassemble aujourd'hui

12 intercommunalités du département. Chacun de ces 12 territoires dispose de son propre Plan Climat axé sur tous les domaines de la vie quotidienne.

Dynamique territoriale

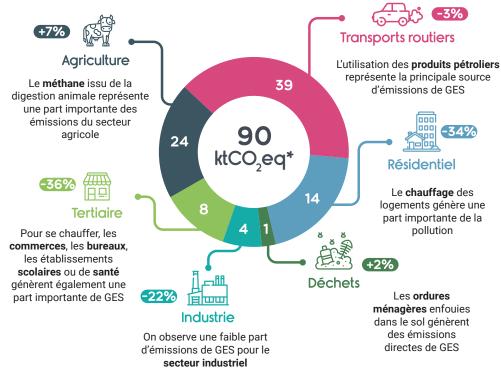


Emissions de gaz à effet de serre (GES)

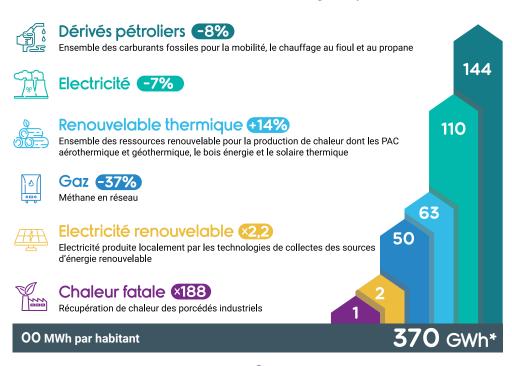
Les gaz à effet de serre, parmi lesquels le dioxyde de carbone et le méthane, sont les principaux responsables du réchauffement climatique.

Sur la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir, leurs émissions en 2023 s'élèvent à 90 000 tonnes de CO₂ équivalents, soit **5,6 tonnes équivalent CO₂ par habitant,** affichant une **baisse de 12%** par rapport à 2015.

La décarbonation du mix énergétique est un fort levier de réduction des émissions de gaz à effets de serre. Les espaces agricoles, naturels et forestiers captent de manière plus ou moins importante les GES émis et contribuent ainsi à lutter contre le réchauffement climatique.



Consommation énergétique



Nos avancements depuis 2015



d'émissions de gaz à effet de serre



de consommation énergétique



de part d'EnR dans la consommation en 2023

Pour atteindre nos objectifs PCAET 2030, des efforts de réduction supplémentaires devront encore être réalisés :

- -11% d'émissions de GES, soit 9 ktCO₂eq à économiser
- -5% de consommation énergétique, soit 18 GWh à économiser
- +16 GWh de capacités d'énergies renouvelables à développer.

Nos actions





Bilan des actions

2021-2024

Toutes les actions du PCAET, à savoir 21 actions, ont été initiées ou sont en cours de réalisation. Aussi, il est préférable d'étudier l'avancement des mesures (95) qui composent les actions, plutôt que les actions en ellemême, et ce afin d'être plus précis dans l'analyse.

77% des mesures sont en cours de réalisation (64%) ou réalisé (13%) après 3,5 ans de mise en œuvre du Programme. Ce pourcentage de réalisation très positif, reflète la volonté de la collectivité de définir des actions et mesures relativement réalistes et opérationnelles.

Les actions abandonnées ou en pause l'ont été par manque de temps, de porteurs ou de pertinence au regard d'autres actions menées



Enjeux

- > Réduire les déperditions énergétiques et la précarité énergétique
- > Lutter contre les logements vacants

Exemples d'actions

A discuter

- > Création d'une plateforme France Rénov' « Périgord Noir renov »
- > Lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)
- > Un chantier de rénovation exemplaire « Doremi » réalisé
- > Instauration de primes communautaires et communales de rénovation de l'habitat
- > Chantiers de rénovation de bâtiments publics



Mobilité

Enjeux

- > Organiser la mobilité et limiter son impact sur l'environnement
- > Se déplacer mieux : Inciter à la pratique du vélo et au covoiturage

Exemples d'actions

- > Lancement de la plateforme de covoiturage solidaire Atchoum
- > Redéfinition des circuits et arrêts du Sarlat bus
- > Lancement des études sur le projet de Vélo route voie verte V91
- > Mise en œuvre du Plan Vélo de Sarlat et développement des itinéraires cyclables sur tout le territoire communautaire
- > Aide à l'acquisition de vélo électrique



Enjeux

> Faire de la transition énergétique une opportunité de développement économique

Exemples d'actions

- > Lancement du Plan Alimentaire Territorial
- > Accompagnement des agriculteurs dans leur changement de pratiques liées au changement climatique
- > Labellisation des cantines dans leur démarche d'approvisionnement local et bio
- > Ouverture de Sarlatech et de l'accompagnement des entreprises innovantes notamment dans la transition écologique
- > Obtention en cours du label RSE par l'office de tourisme intercommunal



Enjeux

- > Mobiliser et sensibiliser les acteurs autour de sa mise en œuvre
- > Adopter une démarche exemplaire dans chacun des services

Exemples d'actions

- > Soutien des acteurs et organisations locales dans leurs démarches exemplaires
- > Réalisation du bilan à mi-parcours en interne
- > Animation autour des questions environnementales et énergétiques
- > Politique d'achat exemplaire et diminution des déchets en interne
- > Mise en œuvre de l'opération nettoyage sain et crèches saines



Enjeux

- > Mettre en œuvre un urbanisme durable
- > Augmenter la part des ENR

Exemples d'actions

- Approbation du PLUi avec des mesures environnementales (urbanisme durable), notamment sur la limitation de l'imperméabilisation, l'obligation d'intégrer les ENR etc..
- > Définition des Zones d'Accélération des ENR sur le territoire
- > Développement des ENR sur les toitures publiques



Enjeux

- > Protection des ressources naturelles
- > Augmenter la résilience du territoire face au changement climatique

Exemples d'actions

- > Restauration de zones humides et acquisition en vue de leur protection
- > Opération de renaturation et désimperméabilisation en centre-ville de Sarlat-la-Canéda
- > Renouvellement de réseau d'eau potable, télérelève et mise en place de la facturation progressive sur la ville de Sarlat
- > Groupe de travail sur la forêt à l'échelle du Pays en vue d'un plan d'action
- > Adapter les pratiques internes au changement climatique (espaces verts, espèces invasives..)

